



**Tu es en 5<sup>ème</sup> ?**  
Deviens conseiller  
départemental jeune !

**Tu es en 6<sup>ème</sup>,  
5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> ?**  
Vote pour tes  
représentants  
départementaux !

TON AVIS COMPTE,  
TON ENGAGEMENT AUSSI !

**Rejoins le Conseil  
départemental jeunes**

**Aube**  
en Champagne  
Conseil départemental  
**JEUNES**

**Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

  
**ACADÉMIE  
DE REIMS**  
Éléves  
Égalité  
Patrimoine

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aube

**ec** enseignement  
catholique  
AUBE HAUTE-MARNE



**Chers collégiens,**

Par votre jeunesse, vous incarnez l'avenir de l'Aube. Votre avis, vos idées, votre engagement citoyen comptent. En devenant conseiller départemental jeune, vous ferez entendre votre voix et contribuerez à des projets concrets en faveur de l'Aube et de ses habitants !

**Philippe Pichery**  
Président du Conseil  
départemental de l'Aube



# Qu'est-ce qu'un Conseil départemental jeunes (CDJ) ?

C'est une instance citoyenne qui va te permettre :

- De faire entendre ta voix
- D'imaginer et de concrétiser des actions/projets qui répondent aux besoins des jeunes et ont un intérêt pour tous

## POURQUOI REJOINDRE LE (D) ?

- Pour être acteur de la démocratie locale
- Pour exprimer ton avis et être ambassadeur des autres jeunes
- Pour comprendre le rôle et les missions du Département de l'Aube
- Pour construire des propositions concrètes
- Pour t'impliquer dans les politiques publiques départementales
- Pour participer à un projet participatif et collaboratif

# Le Conseil départemental jeunes en bref

- 68 conseillers départementaux jeunes, élus parmi les élèves de 5<sup>e</sup>, répartis en 34 binômes paritaires (1 fille et 1 garçon) pour représenter leur collège durant 2 ans
- Des réunions de débats, d'idées et de projets en assemblée plénière
- Des groupes d'études de projets sur des thématiques du Département, organisés en priorité le mercredi en journée
- Des réflexions sur différentes thématiques :



**Environnement,  
développement durable  
et mobilité**



**Sport et santé**



**Solidarité et bien vivre  
ensemble**



**Média et  
communication**



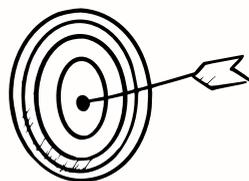
**Culture, tourisme  
et loisirs**



**Citoyenneté et  
engagement**



**À TOI D'AGIR !**



# Les élections, ça se passe comment ?



Les élections auront lieu mardi 19 novembre 2024 dans chaque collège. L'ensemble des collégiens voteront pour désigner leurs représentants : une fille et un garçon par collège. Les candidats qui obtiendront le plus de voix deviendront conseillers départementaux jeunes.

## COMMENT SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS ?

- 1 Retire un dossier de candidature : soit auprès de la personne référente du CDJ de ton collège, soit sur le site internet du Département de l'Aube ([aube.fr/250-cdj.htm](http://aube.fr/250-cdj.htm))
- 2 Complète-le avec tes parents
- 3 Renvoie-le avant le 25 octobre 2024 par mail à [cdj@aube.fr](mailto:cdj@aube.fr)
- 4 Et bien sûr, fais campagne dans ton collège !

## PLUS D'INFOS ?



[cdj@aube.fr](mailto:cdj@aube.fr)



03 25 42 65 94



Page web du CDJ du  
Département de l'Aube

ENT : [aube.monbureaunumerique.fr](http://aube.monbureaunumerique.fr)



Département  
de l'Aube

Hôtel du Département  
2 rue Pierre-Labonde  
BP 394 - 10026 Troyes cedex

Tél.: 03 25 42 50 50  
Fax : 03 25 42 51 63  
[departement@aube.fr](mailto:departement@aube.fr)

[www.aube.fr](http://www.aube.fr)

**A** vos  
côtés